
CHARTRE CERFRANCE Dordogne - JA 24

CERFRANCE Dordogne, AGC du Périgord réaffirme sa volonté de participer activement au renouvellement des générations en agriculture dans le département de la Dordogne. Depuis plusieurs années, CERFRANCE Dordogne accompagne l'installation en agriculture en proposant des prestations et services spécialisés aux porteurs de projets ainsi qu'aux jeunes agriculteurs.

Cet accompagnement se traduit notamment par un partenariat constructif avec le syndicat des « JA-24 ».

A cet effet, CERFRANCE 24 souhaite revoir et adapter « La Charte JA », la précédente étant désormais devenue obsolète en raison des évolutions du contexte économique et réglementaire en la matière. Les propositions de CERFRANCE, AGC du Périgord sont les suivantes :

1. Actions individuelles : accompagnement au projet d'installation et suivi post-installation
2. Actions collectives : proposition de 2 jours de formation avec intervention d'un spécialiste offerts au JA + animation « club JA »

1. Actions individuelles

1.1 Accompagnement au projet d'installation :

Il se décompose en 3 étapes optionnelles et facultatives :

Etape 1 : Diagnostic de projet :

Selon les besoins du porteur de projet, CERFRANCE Dordogne lui propose :

1 -Auto- Evaluation du pré-projet Plan d'actions : OFFERT

↓
Questionnaire

2 – Analyse globale du projet : identification forces et faiblesses : OFFERT

↓
Rencontre avec un conseiller

3 – une consultation avec un spécialiste (2h) : OFFERT

PC AID

Etape 2 : Accompagnement à la conception et conduite de projet :

Selon 2 hypothèses :

Si DJA :

Option du P.D.E :

Analyse sociétaire

= 297 € HT

(remise équivalente si devis rédaction acte accepté)

OFFERT
Si le devis
«business-plan»
est accepté

Finalisation document de
collecte (assistanat adm)

= 297 € HT

OFFERT

Réunion Financement

Dossier programme
départemental d'aides

= 297 € HT

Hors DJA : conduite de projet

Analyse produits/marchés

Organisation :

- Production
- Commerciale
- Administrative et comptable
- Travail

Simulations et
préconisations:

- Economiques et financières
- juridiques, sociales et fiscales

Business Plan

= 2 000 €

**Offre Créateur/repreneur
- 30%**

Si adhésion à CERFRANCE Dordogne

Etape 3 : Accompagnement en phase d'installation :

Dès obtention des financements et sur décision du Chef d'entreprise :

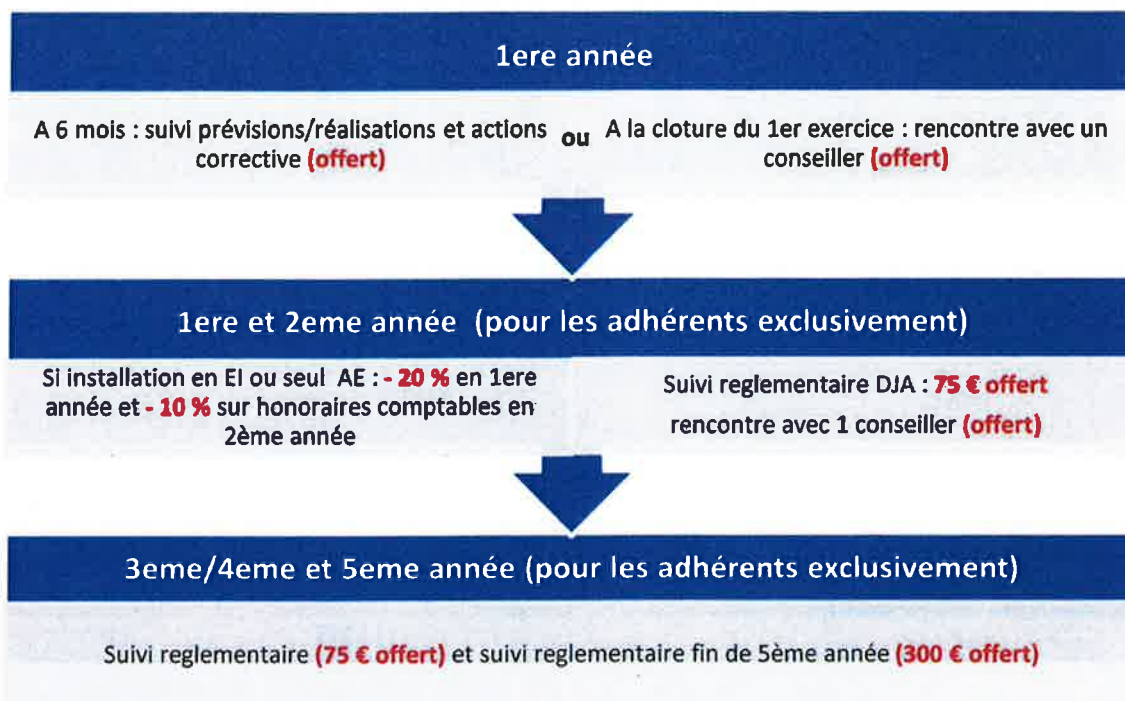
1 – Définition du plan d'actions « phase d'installation » avec un conseiller OFFERT

2 - Mise en œuvre des moyens juridiques et fiscaux :

- Etablissement des projets d'actes
- Rédaction d'actes et choix fiscaux

Remise de 297€
Si DJA = analyse sociétaire réalisée par CERFRANCE Dordogne

1.2 Suivi post-installation :



2. **Actions collectives**

2.1 Formation JA

CERFRANCE Dordogne propose au syndicat JA 24 à raison de 2 journées par an d'intervenir gratuitement sur les formations organisées par les JA 24 sur des thématiques définies ensemble.

2.2 Animation Collective JA

CERFRANCE proposera aux JA des réunions d'information sur les thèmes de son choix : actualités de la profession – présentation des performances économiques des filières.....

Chaque année, un bilan des actions menées au titre de cette charte sera réalisé entre les deux parties.

Fait à Périgueux, le

AGC du Périgord
Mr Jean-Marie VALLETTE
Président



JA 24
Mr Pierre LEONARD
Président

